



de voltige de l'aéro-club de l'Hérault Languedoc-Roussillon qui a mis à sa disposition son *Cap-231EX* piloté par Thierry Amar. Le tournage a été réalisé sur l'aérodrome de Mende. La course n'est en fait que virtuelle, puisque les deux bolides ont été filmés séparément. Le reste n'est qu'affaire d'effets spéciaux et de trucages vidéo.

L'équipe de voltige de l'Hérault souhaite développer ce genre d'opérations qui pourraient constituer à terme une source de revenus annexes. Elle dispose d'un *Cap-231EX*, d'un biplace *Sbach 342* et d'un *Cap-10* qui sera repeint cet hiver dans les mêmes tons que les deux autres avions. Par ailleurs, elle a reconduit son partenariat avec l'ESMA. Il pourrait déboucher, à terme, sur l'intégration de séances de voltige en biplace, dans le cursus de formation des stagiaires pilotes de ligne. C'était une idée lancée par Renaud Ecalte qui fut un pilier de l'équipe et jusqu'à ce jour, sa plus belle réussite. Renaud n'est plus, mais l'équipe poursuit sur la dynamique insufflée par ce champion d'exception disparu tragiquement il y a un peu plus d'un an.

■ ■ ■ *Cap-231EX* contre Kawasaki 1400 cc

Pour le lancement de son nouveau modèle 1400 cc, Kawasaki a fait réaliser un clip vidéo qui met en scène la moto face à un avion de voltige. Le réalisateur a fait appel à l'équipe

